

SAINT·CHAMOND

Appel de mise en concurrence du domaine public à l'occasion de la « Faites du vélo » le 10 juin 2023

La ville de Saint Chamond organise **samedi 10 juin 2023 de 14h à 18h** sa nouvelle édition de la « **Faites du vélo** », évènement qui propose des animations gratuites, dans le strict respect des normes sanitaires.

La ville de Saint-Chamond, attentive à la qualité de ces animations souhaite proposer une **restauration légère** au public et mettra à disposition deux abris faciles (3m x 3m) avec l'accès à un branchement électrique. Ces emplacements s'adressent aux professionnels ou aux associations. L'occupation du domaine public se fera à titre gracieux.

Par restauration légère il est entendu : vente de boissons (non alcoolisées), collations sucrées et salées faisant écho à « une ambiance guinguette ».

La tenue d'un stand de restauration se réalisera dans le respect des consignes sanitaires en vigueur au moment de l'évènement, pour garantir la sécurité du public.

Candidature :

Les associations souhaitant se porter candidates devront remplir le dossier de candidature annexé et le retourner dûment complété, accompagné des pièces indiquées au plus tard le 10 mai 2023 à 16h.

Le dossier de candidature est à retourner par mail à bonnard.aurelie@saint-chamond.fr.

Conditions d'attribution

Les demandes seront enregistrées par ordre d'arrivée. L'ensemble des projets sera étudié afin d'organiser une animation attrayante et cohérente au regard de l'animation proposée.

Les candidatures seront appréciées sur les critères suivants :

- Pertinence des produits et prix de vente.
- Présentation du stand.
- Appui logistique demandé

La présente procédure de sélection préalable permettant aux candidats potentiels à l'occupation temporaire du domaine public de se manifester est organisé par application des dispositions des articles L 2122-1-1 et suivant du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P). Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service urbanisme et aménagement durable à l'adresse bonnard.aurelie@saint-chamond.fr.